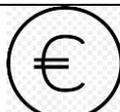


## FORMATION PAR APPRENTISSAGE – 2 ANS

Niv. 4		Bac Pro		C.G.E.A. Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole																					
	<b>Prérequis</b>	L'entrée en Apprentissage nécessite d'avoir entre 15 et 29 ans révolus. Un avis favorable de passage en 1 <sup>ère</sup> est requis. Un savoir-vivre tant en entreprise qu'en collectivité est primordial. Un degré d'autonomie dans le travail « scolaire ». Une autonomie constatée dans les stages est une nécessité auprès des employeurs.																							
	<b>Délai d'accès</b>	Début de formation dernière semaine d'Août. Pré-inscription à partir de février. RDV validation du projet (réponses sous un mois). Inscription à l'obtention d'une fiche de précontrat signée d'un employeur. Possibilité d'une inscription en scolaire puis passage en apprentissage quand un contrat est signé.																							
	<b>Tarif</b>	<b>Formation gratuite</b> pour l'apprenti, coûts de formation pris en charge par l'OPCO. Restauration midi : aide de 3€/repas (Si repas pris au self) Hébergement : aide de 6€/nuitées (Si logé dans l'établissement)																							
	<b>Rémunération</b>	<p><b>MAJ 26/12/2023</b></p> <p style="text-align: center;"><b>APPRENTISSAGE</b> Rémunération Brute mensuelle minimale pour un apprenti</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>ANNEE de REFERENCE</th> <th>De 16 à 17 ans</th> <th>De 18 à 20 ans</th> <th>De 21 à 25 ans</th> <th>26 ans et +</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1<sup>ère</sup> année du diplôme préparé</td> <td>27% 477.07€</td> <td>43% 50% agri* 759.77€ 883.46€</td> <td>53% 936.47€</td> <td rowspan="3">100% 1766.92€</td> </tr> <tr> <td>2<sup>ème</sup> année du diplôme préparé</td> <td>39% 689.10€</td> <td>51% 57% agri* 901.13€ 1007.14€</td> <td>61% 1077.82€</td> </tr> <tr> <td>3<sup>ème</sup> année du diplôme préparé</td> <td>55% 971.81€</td> <td>67% 1183.84€</td> <td>78% 1378.20€</td> </tr> </tbody> </table> <p>Agri* = entreprises relevant des Conventions Collectives 7018 – 7024 - 7025 Source : <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918</a></p> <p>L'apprenti est <b>salarié</b> de son employeur la rémunération s'applique selon le barème en vigueur. L'employeur doit se rapprocher de son centre de gestion afin d'avoir la rémunération correspondant à sa convention collective. <b>L'apprenti a le droit à 5 semaines de congés payés par an.</b></p>						ANNEE de REFERENCE	De 16 à 17 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +	1 <sup>ère</sup> année du diplôme préparé	27% 477.07€	43% 50% agri* 759.77€ 883.46€	53% 936.47€	100% 1766.92€	2 <sup>ème</sup> année du diplôme préparé	39% 689.10€	51% 57% agri* 901.13€ 1007.14€	61% 1077.82€	3 <sup>ème</sup> année du diplôme préparé	55% 971.81€	67% 1183.84€	78% 1378.20€
ANNEE de REFERENCE	De 16 à 17 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +																					
1 <sup>ère</sup> année du diplôme préparé	27% 477.07€	43% 50% agri* 759.77€ 883.46€	53% 936.47€	100% 1766.92€																					
2 <sup>ème</sup> année du diplôme préparé	39% 689.10€	51% 57% agri* 901.13€ 1007.14€	61% 1077.82€																						
3 <sup>ème</sup> année du diplôme préparé	55% 971.81€	67% 1183.84€	78% 1378.20€																						
	<b>Durée</b>	Formation de 1400h sur 2 ans 38 semaines en UFA sur 2 ans 56 semaines chez le Maître d'apprentissage sur 2 ans																							
	<b>Lieu d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exploitation agricole (tout type de système de production) ayant une culture associée</li> </ul>																							
	<b>Objectifs</b>	<p>Piloter une entreprise agricole par la réalisation d'un diagnostic de l'entreprise et de son écosystème</p> <p>Conduire et valoriser les productions alimentaires et de service (calculs coûts productions, constructions assolement, valorisation des productions)</p>																							

	<p><b>Contenu de la formation</b></p>	<p><b>Modules généraux</b> (Français, Maths-Info, Anglais, Histoire-Géographie, EPS, Sciences Biologique et Physique-Chimie)            MG1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel            MG2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation            MG3 : Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles            MG4 : Actions et engagements collectifs dans des situations sociales</p> <p><b>Modules professionnels</b>            MP1 : Pilotage de l'entreprise agricole            MP2 : Entreprise agricole, marchés et territoires            MP3 : Gestion de l'entreprise agricole            MP4 : Gestion durable des ressources et agroécosystème            MP5 : Conduite d'un processus de production            MP6 : Choix, mise en œuvre et maintenance des agroéquipements dans un processus de production            MAP : Module d'adaptation professionnelle</p>	
	<p><b>Méthodes mobilisées</b></p>	<p>Formation en alternance, avec un calendrier adapté au secteur professionnel. Pédagogie basée sur les situations de travail en entreprise facilitant le transfert des apprentissages et l'appropriation des concepts.</p>	
	<p><b>Modalité d'évaluation</b></p>	<p><b>Tests de positionnement</b> et étude du dossier pour un aménagement de parcours si possible  <b>Évaluation</b> par formatifs (contrôles) tout au long de la formation avec accès via EcoleDirecte et émission d'un bulletin semestriel vers employeur et famille.  <b>Certification</b> par des Contrôles Continus en cours de Formation (CCF) et par des Epreuves Terminales en juin de la dernière année.</p>	
	<p><b>Examen</b></p>	<p>Taux de réussite en 2022 : 100% - 3 candidats présentés- 2 mentions            Taux de réussite en 2023 : 62%- 8 candidats de présentés- 1 mention            Taux de réussite en 2024 : 85% -13 candidats de présentés- 2 mentions</p>	
	<p><b>Accessibilité</b></p>	<p>Toutes les fonctions de l'établissement sont accessibles aux PMR.            Une référente BEP-ASH, en lien avec la famille et l'équipe pédagogique répond aux spécificités des différentes notions de handicap. <a href="mailto:adeline.bellanger@cneap.fr">adeline.bellanger@cneap.fr</a>            L'accès à la formation est aussi assujéti à l'aval de la médecine du travail pour tel ou tel poste relevant de la formation visée.</p>	
	<p><b>Ruptures sèches</b> (Arrêt de formation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6% pour l'année scolaire 2022-2023 en 1ère</li> <li>• 11% pour l'année scolaire 2022-2023 en terminale</li> <li>• 6% pour l'année 2023-2024 en 1ère</li> <li>• 7% pour l'année 2023-2024 en terminale</li> </ul>	
	<p><b>Poursuite d'étude</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Divers BTS particulièrement ACSE ou PA</li> <li>• Certificat de spécialisation (CS)</li> <li>• Vie active</li> </ul>	<p>25% de poursuite d'étude en 2023</p>
	<p><b>Insertion professionnelle</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprise para agricole</li> <li>• Exploitation agricole</li> </ul>	<p>75% vers la vie active en 2023</p>
	<p><b>Evaluation de la formation par les apprentis</b></p>		

  	<b>Contact</b>	<p>UFA du Lycée St Clair 29 Rue de Rennes – BP 13 44590 DERVAL 02.40.07.75.02 <a href="mailto:ufa.derval@cneap.fr">ufa.derval@cneap.fr</a> <a href="http://lycesaintclair.fr">lycesaintclair.fr</a></p>
--	----------------	---